

## SOMMAIRE de ce journal

- Page 1 : Le mot du Maire
- Page 2 : Budget 2018
- Page 3 : Comptes rendus  
Conseil Municipal
- Page 6 : Salle Multi-fonctions
- Page 7 : Marché des producteurs
- Page 8 : Infos Mairie
- Page 10 : Nos associations
- Page 12 : Agenda
- Page 12 : Les blagues du CME
- Page 12 : Les horaires

# Le Vent Draine



## Le mot de Madame le Maire

### RÉNOVATION DE L'ESPACE LOISIRS

La rénovation d'anciens bâtiments réserve souvent quelques surprises, c'est le cas pour L'ESPACE LOISIRS. En effet, il s'avère que certains murs sont en très mauvais état et les bureaux de contrôles nous obligent à les démolir pour les refaire à neuf. Des avenants seront nécessaires.

De part la fragilité de sa structure il était très urgent de restaurer l'Espace Loisirs. Conserver son aspect était une obligation pour pouvoir bénéficier de certaines subventions notamment par rapport aux économies d'énergie.

### INVESTISSEMENTS en 2019

- Fin des travaux pour l'Espace Loisirs
- Travaux de l'ancienne mairie
- Effacement des réseaux rue du Champ de la Foire.

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, sachant que les bases d'imposition ont subi une hausse de 2,2%.

### BUDGET 2018-2019

L'état de la dette au premier janvier 2019 est de 766 000 €. Pour rappel elle était de 1 211 000 euros au premier janvier 2014. La situation financière reste saine, mais restons vigilants car la commune aura besoin de finances pour mettre à l'avenir tous ses bâtiments en état.

### LA MICRO-CRÈCHE

Le permis de construire de la future crèche portée par l'association ADMR est accepté. Pour rappel celle-ci se fera près de la MARPA et devrait être opérationnelle pour la rentrée 2020.

## Mardi 7 Mai de 16 h à 19 h nous inaugurons UN NOUVEAU MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Nouvelle initiative pour répondre aux habitants soucieux de manger local et pour encourager les producteurs, ce marché s'inscrit dans une volonté de dynamiser nos communes rurales et apporter des animations à la population touristique qui vient visiter nos territoires. Venez nombreux, un verre de l'amitié rassemblera élus, population et producteurs.

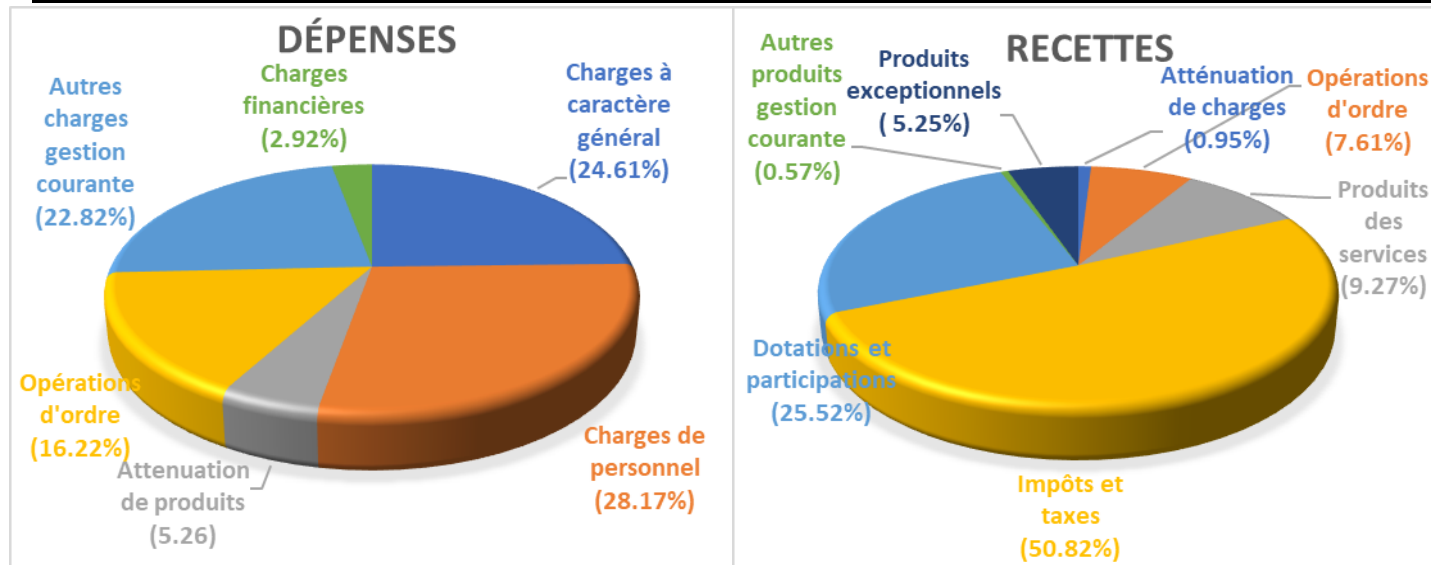


Roselyne PHLIPART,  
Maire de Vendrennes

# BUDGET 2018

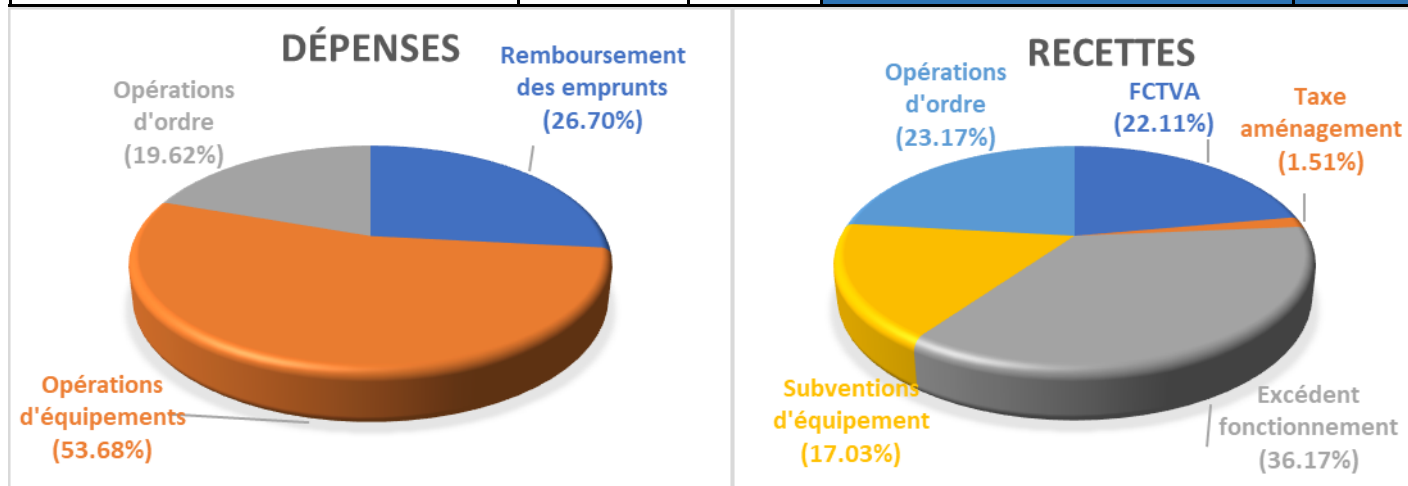
## Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Euros	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Euros
Charges à caractère général	247 041	Atténuation charges de personnel	12 064
Charges de personnel	282 800	Opérations ordre	96 501
Atténuation de produits	52 792	Produits des services	117 641
Opérations ordre	162 818	Impôts et taxes	644 717
Autres charges de gestion courante	229 145	Dotations et participations	323 764
Charges financières	29 280	Autres produits gestion courante	7 255
<b>TOTAL</b>	<b>1 003 876</b>	Produits exceptionnels	66 567
		<b>TOTAL</b>	<b>1 268 509</b>



## Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Euros	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Euros
Remboursement des emprunts	121 138	FCTVA	161 004
Opérations d'équipements	243 593	Taxe aménagement	11 033
Opérations d'ordre	89 029	Excédent fonctionnement	263 434
		Subventions d'équipement	124 062
<b>TOTAL</b>	<b>453 760</b>	Opérations d'ordre	168 715
		<b>TOTAL</b>	<b>728 248</b>



## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous trouverez ci-contre les comptes-rendus. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie. Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : [www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

### Séance du 29 Janvier 2019

**Excusés :** Marie BELAUD, Damien CLAVIER qui a donné pouvoir à Maryse GRASSET, Manuella PARAUD et Muriel THURET  
Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents  
Monsieur Rémi SEILLER a été nommé secrétaire de séance

#### **1°/Ecole Marie Godet – Montant du forfait communal 2019**

Dans le cadre du contrat d'association entre l'OGEC et la commune, la somme attribuée par la commune permettant de contribuer aux frais de fonctionnement de l'école est de 550 € par enfant. En 2019: 209 enfants. soit 114 950 € (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

#### **2°/ Convention de télétransmission des actes en Préfecture**

La convention existant avec la Préfecture pour la transmission dématérialisée des actes et des documents budgétaires soumis au contrôle de légalité est complétée par la dématérialisation des marchés publics.

#### **3°/ Attributions des subventions – 1<sup>ère</sup> partie**

IME les Herbiers : 50 € - AFORBAT : 100 € - Chambre des métiers : 300 € - Maison familiale la Ferrière : 50 €

#### **4°/Echange de terrain rue de la Touche Boudaud**

Le tracé d'un chemin communal desservant deux habitations va être rectifié via des échanges de terrain entre la commune et un riverain. La commune donne 4m<sup>2</sup> au riverain qui donne 9m<sup>2</sup> à la commune. L'échange se fait sans soulte

#### **5°/ Convention de prestation de services avec la CCPH**

La CCPH confie à la commune, par voie de convention, la gestion d'équipements ou services relevant de sa compétence (bâtiments et voirie). Coût reversé à la commune : 23.53 €/h.

#### **6°/ Autorisation de paiement de factures en investissement avant le vote du budget**

Le conseil municipal a autorisé le paiement des dépenses en investissement des factures suivantes :

Acquisition de panneaux de signalisation et du matériel nécessaire à l'essai de circulation rue de la Madone : 3 141.13 €  
Clôture du périscolaire : 1 147.81 €

Mission SPS et contrôle technique pour la réhabilitation de l'ancienne mairie : 723.60 €

**7°/ Déclaration intention d'aliéner:** La commune renonce à son droit de préemption sur 2 propriétés (Touche Bertrand et place des Alizés)

### Séance du 26 Février 2019

**Excusés :** Marie BELAUD, Maryse GRASSET qui a donné pouvoir à Damien CLAVIER, Patrice ROUSSELOT

**Non excusée :** Muriel THURET

Mme Manuella PARAUD est arrivée lors de la présentation du compte administratif du lotissement des Musiciens 2

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2019 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Madame Béatrice SIAUDEAU a été nommée secrétaire de séance

#### **1 – Vote du compte administratif 2018**

##### Commune

	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 003 876.90	1 268 509.64		
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>264 632.74</b>		
Section d'investissement	453 760.46	728 248.47	415 570.00	216 400.00
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>274 488.01</b>		

Compte administratif 2018 présenté par Mme le Maire : accepté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 14 OUI – 1 Blanc)

- Service Assainissement

	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	96 391.28	195 990.90		
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>99 599.62</b>		
Section d'investissement	1 105 087.11	1 299 606.16	7 200.00	68 811.00
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>194 519.05</b>		

Compte administratif 2018 présenté par Mme le Maire : accepté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 14 OUI – 1 blanc)

- Lotissement des Musiciens

	Réalisé	
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	183 665.77	271 485.31
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>87 819.54</b>
Section d'investissement	50 580.00	199 490.11
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>148 910.11</b>

Compte administratif 2018 présenté par Mme le Maire : accepté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 14 OUI – 1 blanc)

- Lotissement des Musiciens 2

	Réalisé	
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	104 589.36	104 588.88
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0.48</b>	
Section d'investissement	104 588.88	0.00
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>104 588.88</b>	

Compte administratif 2018 présenté par Mme le Maire : accepté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 14 OUI – 1 blanc)  
(adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

**2 - Approbation du compte de gestion 2018** réalisé par le Trésor Public (équivalent du compte administratif réalisé par le Maire) a été adopté par un vote à bulletins secrets : 16 votants – 15 OUI – 1 blanc

**3 – Affectation des résultats**

Les résultats de fonctionnement constatés au compte administratif doivent faire l'objet d'une affectation au budget. Les affectations suivantes ont donc été décidées par un vote à mains levées (16 votants – 15 OUI – 1 abstention)

Commune : 228 110.08 € affectés en recettes de fonctionnement au c/002 du BP 2019

Lotissement les Musiciens : 84 578.54 € affectés en recettes de fonctionnement au c/002 du BP 2019

**4 – Reprise des résultats d'assainissement**

La compétence assainissement étant devenue communautaire au 01.01.19, il n'y a plus de budget assainissement. Par conséquent, les résultats de clôture en fonctionnement et en investissement doivent être repris au budget principal

<u>Section</u>	Résultat de clôture 2018 du budget assainissement	Résultat de clôture 2018 du budget principal	Reprise des résultats au budget principal 2019	Reprise au budget 2019
SI	396 206.33	45 456.46	441 662.79	Ligne 001
SF	99 599.62	228 110.08	327 709.70	Ligne 002

(adopté par un vote à mains levées – 16 votants – 15 OUI – 1 abstention)

**5 – Formation des agents – Adhésion au groupement de commandes:** Dans un souci de d'optimisation des coûts en matière de formation des agents, il a été décidé d'adhérer au groupement de commandes mis en place par la ville des Herbiers. Le marché sera conclu pour 2 ans et 7 mois : du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 décembre 2021. Mme Florence de CHABOT et Mr Alain CHENOIR ont été désigné en tant que membres titulaire et suppléant de la commission d'ouvertures des plis.

## **6 – Attribution de subventions aux associations locales :**

La somme de 10 €/jeune de moins de 18 ans a été reconduite. Les subventions suivantes ont été accordées : Club de Volley : 350 € - Club des jeunes : 160 € - USMV Football : 650 € - Tennis de table : 180 € (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

## **7 – Subvention à Familles Rurales pour le service**

**civique** : Un montant de 461.81 € va être versée à Familles Rurales pour l'indemnisation du service civique de septembre à décembre 2018 (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

## **8 – Contrat d'entretien avec Véolia pour le curage des bacs à graisse de l'ancien et du nouveau restaurant scolaire.**

: Un contrat jusqu'au 31.12.2021, va être conclu. Coût annuel 320 € HT (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

**9 – Déclaration intention d'aliéner :** A l'unanimité par un vote à mains levées, il a été décidé de renoncer au droit de préemption pour une propriété située rue de la Touche Boudaud

## **10 – Autorisation de paiement de facture en investissement avant le vote du budget**

Le budget n'étant pas encore voté, à l'unanimité par un vote à mains levées, le conseil municipal a autorisé le paiement en investissement de la facture suivante : Acquisition de deux bandeaux « Vendrennes vous informe » pour 362.45 € TTC

## **QUESTIONS DIVERSES**

Commission voirie le 7 mars à 20h00 en mairie

Commission bâtiments (avec représentants du péri et du foyer des jeunes) le 15 mars à 19h30

Commission finances le 25 mars à 19h30

## Séance du 9 Avril 2019

**Excusés :** Marie BELAUD, Maryse GRASSET, Manuella PARAUD et Muriel THURET. Le procès-verbal de la séance du 26 février 2019 a été adopté à l'unanimité des membres présents. Madame Florence de CHABOT a été nommée secrétaire de séance

## **1 – Présentation de l'analyse financière**

réalisée par un cabinet indépendant : JMS consultant  
**2018 :**

- les dépenses de fonctionnement ont diminué de -1.9% en raison de la baisse des charges de personnel (-25 000 €). Les charges à caractère général ont progressé de +10 000 € principalement en raison de la hausse des produits alimentaires puisque dorénavant les repas du mercredi et les goûters du péri sont élaborés par le restaurant scolaire. Rapportées à l'habitant, ces dépenses atteignent 555 €/habitant (642 €/habitant en moyenne pour une commune de même strate)

- les recettes de fonctionnement ont diminué de -0.2% (hors produits des cessions d'immobilisation) principalement en raison de la baisse des produits de gestion courante (-25 000 €). Par contre, les produits des services ont progressé (+8 000 €) ainsi que les dotations (+7 000€). Rapportées à l'habitant, ces recettes atteignent 711 €/habitant (786 €/habitant en moyenne pour une commune de même strate)

- La capacité d'autofinancement (CAF) a progressé de 31 000 €

- L'encours de la dette diminue pour atteindre 746 000 € au 31 décembre 2018 (non inclus un prêt relais TVA de 120 000 €). Cela représente la somme de 441 €/habitant (595 €/habitant en moyenne pour une commune de même strate). La capacité de désendettement représente 3 années pour rembourser le capital de la dette

Le programme d'investissement sur la période 2015-2018 atteint 1.6 million d'euros. L'épargne nette a représenté 844 000€ soit 52% du financement.

## **1 – Vote des taux d'imposition 2019**

Une révision des bases a été opérée par les services de l'Etat. Ce qui engendre une hausse des recettes attendues de 22 000€ par rapport à 2018. Compte-tenu de cet élément, le conseil

municipal a décidé à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées de maintenir les taux d'imposition en vigueur, à savoir :

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	26.18 %	26.18 %
Taxe foncier bâti	16.73%	16.73%
Taxe foncier non bâti	42.72%	42.72%

## **2 – Vote des budgets 2019**

- **Commune:** Le budget a été adopté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

1 451 326.70 € pour la section de fonctionnement

1 569 285.00 € pour la section d'investissement

Les dépenses d'investissement seront principalement consacrées à la réhabilitation des anciens services techniques en salle multifonctions, au réaménagement de L'Espace Loisirs pour le foyer des jeunes et l'agrandissement du centre périscolaire et à la transformation de l'ancienne mairie en logements sociaux.

- **Lotissement Les Musiciens 1:** Le budget a été adopté par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

105 502.00 € pour la section de fonctionnement

0.00 € pour la section d'investissement.

- **Lotissement Les Musiciens 2:** Le budget a été adopté par un

vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

240 850.00 € pour la section de fonctionnement

316 936.88 € pour la section d'investissement



### **3 – Subvention à Familles Rurales pour le centre**

**périscolaire:** En 2018, la subvention versée par la commune afin d'aider Familles Rurales à financer les frais de fonctionnement du centre périscolaire était de 34 000 €

Pour 2019, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, décide d'attribuer une subvention de 35 000 €

### **4 – Effacement des réseaux rue du Champ de la Foire – contraction d'un emprunt**

Ils débuteront fin avril. Afin de financer ces travaux, un emprunt de 65 000 € va être contracté auprès du Crédit Agricole au taux de 1.01% sur 12 ans. (Vote à mains levées à l'unanimité des membres présents)

Les travaux de réfection de voirie seront réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Une réunion de quartier sera organisée le 3 mai prochain pour les riverains

### **5 – Lotissement les Musiciens 2 – contraction d'une ligne de trésorerie**

Afin de financer les travaux d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, de recourir à une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole, d'un montant de 150 000 € au taux de 0.56%. Remboursable sur 2 ans en fonction de la vente des lots.

### **6 – Opération « argent de poche »**

A l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, il a été décidé de mettre en place l'opération « argent de poche ». Ce dispositif donne la possibilité pour les jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée de 3h30) et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 €/chantier. C'est l'occasion pour les jeunes de rendre service à la commune et de découvrir un environnement professionnel. Les activités proposées concernent principalement des petits travaux d'entretien, de nettoyage, de désherbage...

Le dispositif va être proposé pour le mois de juillet et les vacances de la Toussaint. Les jeunes concernés recevront prochainement un courrier d'information

### **7 – Aménagement ancienne mairie en logements sociaux**

A l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, il a été décidé de solliciter une subvention supplémentaire de 10 000 € auprès du Département. Les travaux d'aménagement devraient être subventionnés à hauteur de 80%

### **8 – Subvention à l'ADMR Beaurepaire – Mesnard –**

**Vendrennes.** La commune participe aux frais de fonctionnement de l'ADMR, suivant le nombre d'heures facturées en 2018 (3 986 heures). La subvention s'élève donc à 1 596 €

### **9 – Participation financière à l'OGEC St Joseph-le**

**Brandon.** La somme de 550 € (identique à celle versée à l'OGEC de Vendrennes) sera versée à l'OGEC St Joseph-le Brandon pour un enfant de la commune scolarisé dans l'établissement

### **10 – Tarifs location et caution pour la salle multifonctions:**

Gratuité pour les associations locales, 50 € la 1/2 journée ou 100 € la journée pour les entreprises locales et extérieures. La salle étant équipée d'un écran et d'un vidéo, une caution de 1 500 € sera demandée pour tous les utilisateurs.

La salle est d'une capacité de 20 personnes maxi

### **11 – Déclaration intention aliéner**

A l'unanimité par un vote à mains levées, il a été décidé de renoncer au droit de préemption pour deux propriétés situées rue du Vieux Château et allée des Tilleuls

### **12 – Enquête publique SAS PIVETEAU BOIS**

La société souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de transformation du bois au lieu-dit « la Gauvrie ». La commune étant incluse dans le périmètre de consultation, aucune remarque particulière n'a été formulée quant au projet.

### **Questions diverses**

#### Permanences élections européennes

Les élections auront lieu le 26 mai prochain. Les tours de permanences ont été établis pour la tenue du bureau de vote

#### Marché de producteurs

A compter du mardi 7 mai, un marché hebdomadaire aura lieu sur le parking du Padam Padam. Cette journée du 7 mai, une inauguration aura lieu avec des animations entre 16h et 19h.



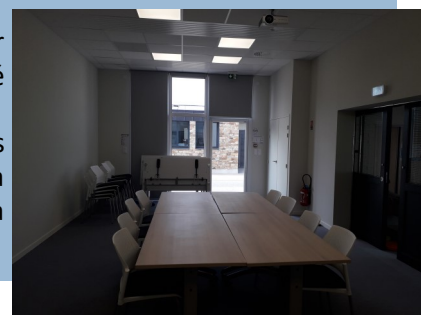
## **NOUVEAUTÉ À VENDRENNES :**

### **Une salle de réunion à disposition de groupes**

Attenante à la bibliothèque, rue de l'Hommeau, la nouvelle salle multifonctions pourra servir à des réunions ou groupes de travail jusqu'à 20 personnes.

Equipée de tables, chaises, matériel de vidéo projection, petite kitchenette pour la pause café et sanitaires, cette salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle est bien sûr gratuite pour les associations de Vendrennes. Pour les associations extérieures, les entreprises ou les privés, la location est de 50 € la 1/2 journée et 100 € la journée. Comme pour les autres salles, une caution sera demandée et elle devra être rendue, ménage fait.



**ÉVÈNEMENT À VENDRENNES :  
UN MARCHÉ TOUS LES MARDIS  
à partir du 7 MAI**

Depuis 2 ans Maxime Richou, producteur de fruits et légumes s'installe le mardi après-midi sur le parking du Padam-Padam. Les clients sont de plus en plus nombreux à se déplacer, de Vendrennes et des communes voisines. Des personnes de passage sur la départementale s'arrêtent également volontiers.

En concertation avec la Brioche de Vendrennes, le Padam-Padam, LEGER'THÉ et le Comité des Fêtes de Vendrennes, l'idée est venue de proposer à d'autres producteurs locaux de nous rejoindre pour proposer un marché hebdomadaire.

Une quinzaine d'entre eux ont adhéré avec enthousiasme au projet, d'autres sont en cours de réflexion et ça y est, une date est retenue pour le lancement :

**Mardi 7 Mai de 16h00 à 19h00**  
Inauguration, animations, verre de l'amitié  
Vous êtes tous invités !

**GRANDE INAUGURATION**  
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX**

**MARDI 7 MAI**  
16h - 19h

**VENDRENNES**  
Place Padam-Padam  
Animations, verre de l'amitié...

100% local

Vendrennes

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX**

**VENDRENNES**  
Place Padam-Padam

**CHAQUE MARDI**  
16h - 19h

Légumes, fruits, miel, thé, bières, rotisseries, meringues, lapins, fromages...

100% local

Vendrennes

Tous les mardis, le marché sera présent, pour commencer vous trouverez les stands suivants:

- ⇒ Légumes, fruits
- ⇒ Thé, préparations pâtisseries
- ⇒ Lapins, Poulets BIO, pâtés, rillettes
- ⇒ Œufs BIO
- ⇒ Biscuiterie artisanale
- ⇒ Fromages de chèvres
- ⇒ Miel
- ⇒ Rôtisserie
- ⇒ Muscadet
- ⇒ Meringues
- ⇒ Bières
- ⇒ Foies gras
- ⇒ Poissons

*Par la suite, une fois par mois, des créateurs locaux rejoindront le marché de Vendrennes (cuir, bijoux, savons, textiles ...)*

Commune de  
**Vendrennes**

## INFOS MAIRIE

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

\*5 naissances depuis le début de l'année

**Cameron SEILLER, né le 23 janvier 2019**

*\*Nous diffusons seulement les naissances dont nous avons l'autorisation écrite.*



### Décès

Léon TURCOT, décédé le 4 janvier à 84 ans

Joseph BAHUAUD, décédé le 28 janvier à 81 ans

Fabien GROLLEAU, décédé le 1er mars à 39 ans

Rachel TURCOT, décédée le 25 mars à 81 ans

Fabienne ROUSSEAU, décédée le 28 mars à 59 ans



*Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement*

## Horaires d'ouverture



### Congés semaine de l'ascension :

Du lundi 27 au vendredi 31 mai 2019 : ouverture tous les après-midis de 15h00 à 16h15, l'agence sera fermée le matin et le jeudi de l'ascension. Le samedi 1<sup>er</sup> juin : ouverture de 9h30 à 11h45.

## Agence postale

## Mairie

### Congés annuels :

Fermeture tous les samedis du 20 juillet au 17 août 2019 inclus.

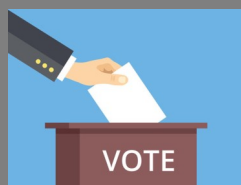
### Congés annuels :

Du lundi 22 juillet au vendredi 2 août : ouverture tous les après-midis de 15h00 à 16h15. L'agence sera fermée le matin.

Fermeture les samedis 20 et 27 juillet puis 3 et 10 août 2019.

[Du lundi 5 août au samedi 10 août, l'agence sera totalement fermée.](#)

## Élections



Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 dans la salle du Conseil Municipal.

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale sur le site "service-public.fr" afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

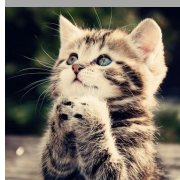
## Autorisation de travaux

Tous travaux ou modifications sur votre propriété sont soumis à une réglementation (clôture, abris de jardin...) Avant chaque projet d'amélioration de votre habitat ou dans votre jardin, vous devez au préalable vous renseigner en mairie pour les documents à fournir.



## Chats en divagation

Depuis quelques temps, nous essayons des plaintes contre les chats en divagation. La Mairie ne peut supporter le coût de leur prise en charge. C'est pourquoi nous vous demandons, propriétaires de ces petites bêtes, de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter leur prolifération et ainsi respecter le confort de chacun.







**STOP PUB**

Très souvent, des gestes simples favorisent la diminution de la poubelle, comme la pose d'un autocollant stop-pub sur la boîte aux lettres ; ce qui permet d'éviter la production de 35 kg de déchets par an et par foyer. A ce titre, si vous souhaitez disposer d'un autocollant stop-pub, nous vous invitons à venir le retirer en Mairie.

**Règlementation des feux**



En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts ou autres, produits par les ménages **est interdit**. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

**Aucune dérogation ne peut être accordée**



**Accueillants des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle**

Le nombre annuel de pèlerins en marche sur notre beau chemin Vendéen vers Compostelle augmente régulièrement. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous êtes intéressé pour les héberger une nuit lors de leur passage à Vendrennes.



**Appel aux familles d'accueil**

Le CEI (Centre d'Échanges Internationaux) est une association (loi 1901) qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille d'accueil et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Si vous souhaitez accueillir :

CEI - Centre d'Echanges Internationaux  
 11-13, Rue Nicolas BOUVIER 35400 SAINT-MALO  
 Tél. : +33 (0)2 99 46 10 32 - Fax : +33 (0)2 23 18 39 55  
 Web : <http://www.cei-etudes-etranger.fr>  
 Rejoignez-nous sur notre page Facebook : <http://www.facebook.com/CEIvoyagesjeunes>



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS INFORME**

Madame Isabelle RIVIÈRE, Conseillère Départementale du canton de Montaigu, organise des permanences ouvertes au public et **sans rendez-vous**.

Elles se tiennent le **mercredi après-midi de 16h00 à 18h00** en mairie de St Georges de Montaigu, selon

- |                         |                         |                        |
|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| le calendrier suivant : | ⇒ Mercredi 10 juillet   | ⇒ Mercredi 13 novembre |
| ⇒ Mercredi 15 mai       | ⇒ Mercredi 11 septembre | ⇒ Mercredi 18 décembre |
| ⇒ Mercredi 12 juin      | ⇒ Mercredi 16 octobre   |                        |

**Enquête INSEE**

L'INSEE réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



## NOS ASSOCIATIONS

### LA BIBLIOTHÈQUE

Après une longue attente, la nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes au public. Nous tenons à remercier Mme le Maire et les conseillers municipaux et tout spécialement Monsieur Thierry Pineau qui ont œuvré pour cette belle réalisation au service de la collectivité. Nous devons attendre encore un peu avant d'avoir tout le mobilier et la boîte retour de livres, mais vous avez d'ores et déjà un espace très chaleureux à votre disposition.

Vous pouvez y passer quand vous voulez, aux heures d'ouverture bien sûr, mais sans être obligé de prendre une carte, même si celle-ci est gratuite. Tout simplement vous asseoir, prendre un magazine, consulter e-média, ou raconter une histoire à votre enfant. C'est un lieu convivial ouvert à tous. N'oubliez pas de consulter le site du réseau des bibliothèques pour les animations, mais aussi le site de la Communauté de Communes. En effet, le pôle famille organise également des animations parents/enfants. C'est avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe de bénévoles vous accueillera !



L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES

Rappel des horaires d'ouverture :  
Mercredi 10h00 - 12h00  
Jeudi 16h30 - 17h30  
Samedi 10h00 - 12h00



Pour la deuxième partie de saison du VVB, quelques dates sont à retenir :

**TOURNOI DE TRIPLETTE**  
**SAMEDI 15 JUIN 2019**  
*Stade de foot*  
*(voir site de la commune)*

**VIDE-GRENIER**  
**DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019**  
*Dans la Prairie du Benêt*

Retrouvez toute l'actualité du VVB, et toutes les dates des matchs sur notre page Facebook :

[VVB Vendrennes Volley Ball](#)

Nous vous attendons nombreux tout au long de cette saison pour supporter nos équipes et pour nos différentes manifestations.

Sportivement !  
L'équipe du Volley



2019

Loisirs



M13



M13



M13



Régionale  
Féminine







**Vendredi 14 Juin:** fête de la musique rue de l'hommeau.

Le comité des fêtes a étoffé son matériel de location avec 2 barnums de 12m X 8m et 4.5m X 3m et 1 grille à viande à gaz.

**Réservations auprès de Jean-Michel Traîneau**

☎ **06.79.22.87.48**

(voir le tableau des locations sur le site de la commune)

**Festivement !  
Le comité des fêtes**



À un peu plus de la mi-saison, l'équipe première est toujours invaincue dans son championnat de D3 (15<sup>ème</sup> journée) et est qualifiée pour les quarts de finale du criterium de Vendée qui se dérouleront le 31 mars à Fontenay DOM-TOM.

L'équipe réserve se bat pour le maintien en D4 dans un groupe extrêmement relevé. Pour la saison 2019-2020, le club est à la recherche de joueurs seniors pour étoffer son effectif et créer, si possible une 3<sup>ème</sup> équipe, nous aurons également besoin de dirigeant pour ces équipes. Plusieurs membres du bureau ont également décidé d'arrêter en fin de saison, nous avons besoin de nouvelles personnes pour donner un

nouveau souffle au club.

Du côté de nos 127 jeunes, la motivation et l'envie sont là malgré les bons et moins bons résultats.

Merci à tous les dirigeants et parents de leurs aides pour les encadrer lors des plateaux et des matches.

**Les dates à retenir :**

**Samedi 1<sup>er</sup> juin :** Tournoi de sixte à Mesnard La Barotière

**Jeudi 13 juin à 20h00 :** Assemblée Générale à Mesnard La Barotière

**Samedi 14 septembre :** Soirée dansante à la salle de sport de Mesnard animé par l'orchestre EASYPOP

**Sportivement !  
L'équipe du FOOT**

**Année 2019, qui dit nouveau foyer, dit nouveau bureau !**



En effet, le Club des Jeunes de Vendrennes a commencé cette nouvelle année en élisant un nouveau bureau. Deux présidentes en sont donc à sa tête aujourd'hui, Candice Rousselot et Léonie Penaud, soutenues par un nouveau trésorier, Thomas Cousin\*. Un nouveau statut, que détiennent Flavy Barbarit et Lorie Chabot, a vu le jour, celui de "responsable des réseaux sociaux". Le nombre d'inscrits au foyer des jeunes étant plus faible que les années précédentes, il était important de se faire connaître sur différents réseaux pour attirer les jeunes de la commune. \*Composition du bureau sur le site de la commune



**Plusieurs dates à retenir :**

- \* Samedi 6 Juillet ☞ tournoi de Badminton, salle de sport de Vendrennes.
- \* Samedi 7 Septembre ☞ lavage auto sur le parking de la boulangerie.
- \* Vendredi 1<sup>er</sup> Novembre ☞ tournoi FIFA, réfectoire de la salle Vendrina.
- \* Fin d'année 2019 ☞ vente de croissants au sein de la commune.

Les adhérents souhaitent faire plus de sorties avec le foyer, ainsi des projets comme une journée karting, bowling et autres seront les bienvenus pour passer du temps ensemble.

Les jeunes espèrent que la communauté de Vendrennes sera au rendez-vous lors de ces événements puisque les fonds récoltés auront pour but de relancer le week-end au ski pour l'année 2020 !

**Amicalement,  
Le club des jeunes**

## SECOURS CATHOLIQUE - Espace vêtements

Avant la fermeture de l'été du 30 juin au 23 août, tout à 50% les 22 et 29 juin. **Réouverture le 24 août puis tous les samedis de 14h30 à 16h30.**

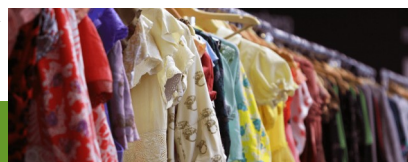
Cet Espace Vêtements fonctionne grâce aux vêtements qui sont donnés et avec l'aide de bénévoles en charge de l'organisation. Aussi, **lorsque vous faites du tri dans vos armoires, si vous avez des vêtements ou des chaussures en bon état**, qui ne servent plus et **qui peuvent être portés**, n'hésitez pas à en faire don au Secours Catholique en les apportant au local aux heures d'ouverture. Il va de soi que les vêtements doivent être propres et non déchirés. Merci de ne pas déposer de sacs ou de cartons à l'extérieur. Grâce à l'argent provenant de la vente, le Secours Catholique peut continuer à aider les personnes qui en ont besoin pour des secours d'urgence.

Locaux du Secours Catholique

à la Maison Sociale 2 impasse de la Fièvre à Saint-Fulgent (à gauche de l'Église)

[www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

*Braderie de l'automne, les 11 et 12 octobre 2019*



# AGENDA



## MAI :

- Mardi 7 :** Inauguration du marché des producteurs  
Parking Padam Padam
- Mercredi 8 :** Cérémonie victoire 1945  
↳ UNC/AFN
- Vendredi 17 :** Assemblée générale  
Salle Vendrina  
↳ ADMR
- Samedi 25 :** Gala de danse
- Dimanche 26 :** Salle du Vallon à Ste Florence  
↳ Les Flores Danse
- Dimanche 26 :** Élections européennes  
Salle du Conseil Municipal

## JUIN :

- Judi 6 :** Dictée salle Vendrina  
↳ Club des aînés
- Vendredi 14 :** Fête de la musique  
↳ Comité des fêtes
- Samedi 15 :** Tournoi de triplètes  
↳ Vendrennes Volley Ball
- Dimanche 30 :** Kermesse de l'école  
↳ OGECE

## JUILLET :

- Samedi 6 :** Tournoi de badminton  
↳ Club des jeunes

## SEPTEMBRE :

- Dimanche 1<sup>er</sup> :** Vide grenier Pré du Benêt  
↳ Vendrennes Volley Ball
- Samedi 7 :** Lavage autos  
Parking de la boulangerie  
↳ Club des jeunes
- Samedi 21 :** Marche gourmande  
↳ Familles Rurales

## OCTOBRE :

- Samedi 5 :** Repas de l'OGECE

## HORAIRES MAIRIE :

### Semaine paire :

9h00 à 12h00 du lundi au samedi

### Semaine impaire :

9h00 - 12h00 du lundi au jeudi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 le vendredi

Fermée le samedi matin

Tél. 02 51 66 08 22

# Le Conseil Municipal des Enfants



## LILA

« Beh!!! Coccinelle !  
Qu'est ce qui t'es arrivée ?  
Excès de vitesse ! J'ai perdu tous mes points !



# BLAGUES



## TINA

La maîtresse apprend le présent et le passé composé à ses élèves.  
- Par exemple, si je dis: "j'ai été belle c'est le passé.  
Par contre, si je dis:" je suis belle c'est quoi?  
- C'est un énorme mensonge, Madame ! Répond Toto.



## HUGO

J'ai 2 jambes, 2 têtes et un œil. Qui suis-je ?

Un gros menteur



## LENA

Mr et Mme Ochon ont un fils, comment l'appellent-t'ils ?

Paul car « Polochon » !

## ILONA

Mon 1<sup>er</sup> est une note de musique  
Mon second est un rongeur à longue queue  
Mon 3<sup>ème</sup> est Le féminin de beau  
Mon tout est un fruit  
Mie-rat-belle (Mirabelle)



## JULES

J'ai cinq doigts mais pas d'os. Qui suis-je?  
Un gant

## AXEL

Mon 1<sup>er</sup> est un félin  
Mon second est le contraire de rapide  
Mon tout est une ville de Vendée



Challans

## DORIAN

Quelle est la différence entre le prix d'un billet dans un stade de foot ⚽ et un stade de tennis 🎾 ?



est compris le service  
Au tennis, le service

## DIEGO

"Pourquoi les souris n'aiment pas les devinettes ?  
Parce qu'il faut donner sa langue au chat !!! "



## HORAIRES AGENCE POSTALE :

Du lundi au vendredi :  
9h00 à 10h30 et 15h00 à 16h15  
Le samedi : 9h30 à 11h45  
Tél. 02 51 66 06 27

## PAROISSE SAINT JEAN LÈS PAILLÉ

**Horaires de permanence (modificatif)**

**Impasse Clarisse:**

Le samedi de 10h00 à 11h00  
Tél. 07 67 31 38 59

Tableau de bord

Déconnexion



8 bis route de l'Océan  
85250 VENDRENNES  
+33 (0)2 51 66 08 22

🕒 Horaires d'ouverture



VIE MUNICIPALE

VIE PRATIQUE

VIE SOCIALE

VIE ÉCONOMIQUE

TOURISME ET DÉCOUVERTE



Pour tout information, consulter notre nouveau site, plus ludique, plus accessible, plus complet.  
Vous y trouverez les différentes actualités et l'agenda de Vendrennes et de la communauté des communes du pays des Herbiers.